

Jeudi 27 septembre 2018

Opteven innove et simplifie la mobilité, avec les "Mobies"

Choix et souplesse avec une gamme de solutions d'assistance adaptées aux nouvelles formes de mobilités

Nouveaux usages, nouvelles mobilités, multimodalité ! Les français choisissent désormais le mode de transport le plus adapté à leur trajet et à leur budget. Ils naviguent entre transports en commun, covoiturage, autopartage, vélo, taxi, VTC, train, avion et d'autres, tels que NVEI (*nouveaux véhicules électriques individuels*).

Selon l'ADEME, (Etude observatoire des mobilités émergentes) 25% des français sont des adeptes des nouvelles mobilités pour leurs trajets quotidiens.

Traditionnellement, l'assistance est attachée au moyen de mobilité (sa propre voiture, celle qu'on loue ou partage). La société *Opteven* veut aller plus loin pour ses clients partenaires et les particuliers. Elle innove avec une nouvelle gamme d'assistance, les "Mobies" dont l'objectif est clair : Être l'assistant *Mobilité* d'une ou plusieurs personnes, quels que soient l'usage et les moyens utilisés.



Albert Etienne, Directeur Général Délégué d'Opteven, en charge du développement

« Nous voulons apporter une solution unique, simple et globale à la problématique de l'assistance autour de la mobilité. En créant les **Mobies**, nous souhaitons que nos partenaires assureurs, courtiers, loueurs et sociétés de financement, distributeurs auto, constructeurs, puissent devenir les référents de leurs clients particuliers et pro pour les nouvelles mobilités. » explique **Albert Etienne**.

« En tant qu'acteur de référence pour les garanties et services liés à la mobilité, nous accompagnons nos clients dans leurs réflexions sur ces nouvelles mobilités et contribuons à mettre en place une solution innovante. Les éléments de la gamme *Mobies* peuvent être proposés par exemple en inclusion ou en option d'un produit d'assurance, de même qu'en produit individuel. Un assureur a déjà retenu cette gamme pour une prochaine offre. »

Une offre complète

Opteven a créé une gamme de produits **d'assistance mobilité**, conçue pour couvrir les particuliers ou les collaborateurs d'entreprise pour l'ensemble de leurs déplacements, quel que soit le mode de transport : une voiture possédée, louée ou partagée, un vélo classique ou électrique ou encore pris en libre-service, une trottinette, un overboard ou simplement les transports en commun...

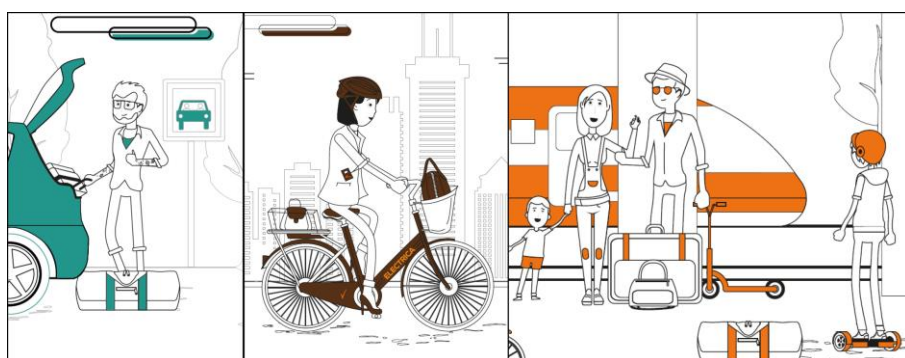
Dans tous les cas, l'assistance assure la mobilité de la personne, même si son covoitreur a oublié de le récupérer !

OBJECTIF : maintenir la mobilité

Le client bénéficie de prestations pour poursuivre son voyage ou revenir au point de départ. Les prestations sont adaptées aux différents usages et modes de transport, telles que :

- Le dépannage/remorquage lorsque le bénéficiaire est dans une voiture (dans le cas d'un covoiturage, par exemple), la prise en charge de l'hébergement pour l'attente sur place ou l'organisation de la poursuite du voyage,
- L'envoi d'un taxi de liaison en cas d'immobilisation du NVEI ou du vélo (individuel classique ou partagé, à assistance électrique) ou en cas de vol du casque,
- L'organisation de la poursuite du voyage ou de l'attente sur place, même pour certains cas de grève de transports.

Une formule adaptée et à la carte



Avec les "Mobies", le souscripteur a le choix d'assurer tous ses modes de transport ou de sélectionner celui qui lui est le plus utile. La gamme s'adresse aux particuliers comme aux professionnels (collaborateurs d'une même entreprise ou travaillant sur un même site).

- **Mobi'full, ma mobilité totale** : cette formule couvre la **multi modalité** (métro, vélo, covoiturage, avion ou train) et permet la poursuite du voyage.
- **Mobi'share, ma mobilité partagée** garantit à ceux (conducteurs ou passagers) qui se déplacent principalement en **covoiturage** ou font de la **location de voiture entre particuliers**, la poursuite du voyage jusqu'à destination.
- **Mobi'city, ma mobilité individuelle douce** : cette solution concerne spécialement les trajets individuels en **NVEI** (Nouveaux Véhicules Electriques et Individuels) et l'utilisation du vélo partagé. Et pour compléter Mobi'Full ou Mobi'City, l'option **Mobi'clou** assure les propriétaires de vélos, électriques ou non, contre le vol. (Prise en charge des entretiens /réparations et bonus batterie de 100€ en fin de contrat).

La démarche d'innovation



Début 2017, Opteven lançait l'OptevenLab, une initiative destinée à suivre les dernières tendances pour créer des offres adaptées. Le projet "**les Mobies**" est issu des travaux réalisés dans ce cadre et d'une étude auprès de professionnels de l'assurance. OptevenLab publie régulièrement une newsletter consacrée à l'innovation et aux nouvelles mobilités.

A propos d'Opteven

150 M € : Chiffre d'affaires estimé 2018

250 000 dossiers d'assistance

200 000 dossiers traités en panne mécanique et entretien (demandes de prise en charge)

International : Implantations à Villeurbanne, Warrington (GB) et Milan (IT)

Contact presse :

Agence Ainsi Com'

Isabelle Briglia : 06 07 81 74 03

isabelle.briglia@ainsicom.net